|  |  |
| --- | --- |
| FNELR_Logo_membre_400 | **ECOLOGIE DU CARCASSONNAIS, DES CORBIERES ET DU LITTORAL AUDOIS**Agréée au titre des articles L. 121-8 et L. 160-1 du Code de l'Urbanisme et au titre de l'article L 141-1 du Code de l’Environnement, dans un cadre départemental |

**Compte-rendu du Conseil d'Administration du samedi 12 mars 2022**

Début du C.A. 9h

Membres du C.A. présent(e)s et adhérent(e)s : Maryse ARDITI, Paulette BARBE, Michel BERNARD, Christine BLANCHARD, Denis CARRIERE, Christian CREPEAU, Françoise RECAMIER, Christine ROQUES, Jean-Luc THIBAULT, Catherine VERGER-VIALA, Lucette ZELLER.

Membre du C.A. excusés(e)s : Philippe CAZAL, Dominique CLEMENT, Jean-Louis ESCUDIER.

Merci à tous les adhérents qui se sont excusé(e)s :

* **Point sur les thématiques traitées par ECCLA depuis le dernier C.A. du 13/11/21** :
* ***Les réunions mensuelles :* *CDPENAF, CNDPS et CODERST*** se sont déroulées sans dossier « chaud ». Une Commission annuelle pour le renouvellement des Commissaires Enquêteurs a lieu fin décembre.
* ***Eoliennes en mer :*** La programmation pluriannuelle de l’énergie (PPE) prévoit qu’en 2030, 40% de l’électricité provienne de sources renouvelables. Pour parvenir à cet objectif, la PPE prévoit d’attribuer en Méditerranée, en 2022, deux parcs éoliens flottants de 250MW chacun et leur raccordement, ainsi que, éventuellement, des extensions, chacune de 500MW, à partir de 2024. L'objectif est qu'il y ait au moins un site en LR (PLN, Leucate) et un site en PACA. L’ensemble de ce projet a été soumis au débat public. <https://participons.debatpublic.fr/processes/eos> et ECCLA y a rendu un cahier d’acteur <https://www.eccla-asso.fr/30-10-21-cahier-dacteur-deccla-au-debat-public-sur-les-eoliennes-flottantes-en-mer/> . Le projet de Port La Nouvelle avance bien : Les travaux de la grande avancée des quais sur la mer et des modifications concernant les flotteurs ont été effectués.
* ***Pôle Energie et charte ENR* :**
	+ *Pôle Energie* : La demande d’ECCLA faite en 2021 en Préfecture afin d’y être représentée a été acceptée, Maryse et Christian y siègent donc depuis début 2022.

Dans cette Commission, les dossiers concernant les ENR y sont examinés en amont et les membres y donnent leurs recommandations aux porteurs de projets qui font la démarche volontaire d’y présenter leurs projets afin de les rendre plus acceptables.

* + *Charte ENR* : La démarche consiste à construire une charte de bonne conduite à l’aide d’une grille d’analyse sur les projets ENR présentés et de leurs impacts sur leur consommation d’espaces agricoles ou naturels. ECCLA va faire ses propositions à l’élaboration de cette charte qui devient de plus en plus nécessaire au vu de l’augmentation des diverses demandes pour le développement ENR.
	+ Consommation d’énergie : A noter, un site intéressant de RTE pour connaître les consommations d’énergie en temps réel :[*https://www.rte-france.com/eco2mix*](https://www.rte-france.com/eco2mix)
* ***Armissan, lotissement des Aspres et projet de barrage de Cardine :***
	+ Aspres : Ce lotissement « fantôme » de 42 villas, un établissement « résidence seniors » est un désastre tant au niveau écologique qu’humain.

Des villas construites sur la rive du rec de la Loubatière ont dues être détruites car elles s'effondraient et ce lotissement, en proie à de malversations financières, est à l’abandon… A suivre.

* + *Cardine : RAPPEL* Ce projet d’un grand bassin de rétention sur le rec de la Cardine est dénoncé par les habitants car inadapté pour protéger le village des crues. Un lancement d’une étude de l’ensemble des problèmes hydrauliques affectant le village a été effectué ainsi que la création du Collectif d’Armissannais constitué des habitants du village et des associations RUBRESUS et ECCLA : [*https://www.eccla-asso.fr/25-01-21-communique-de-presse-commun-armissan-phenomenes-hydrauliques-et-amenagements-de-protection-et-prevention/*](https://www.eccla-asso.fr/25-01-21-communique-de-presse-commun-armissan-phenomenes-hydrauliques-et-amenagements-de-protection-et-prevention/)

Ce projet inquiète toujours autant les habitants qui ont demandé un nouveau RDV avec le SMBVA et son nouveau Président afin de faire le point sur le dossier.

* ***Projet du Rec du Veyret :***Il a pour but de protéger des inondations notamment Narbonne côté Espace Liberté et se décline en 4 opérations. C’est le 4ème point, un barrage écrêteur à Montredon, qui apparaît démesuré. ECCLA a fait un Communiqué de presse pour donner son avis.
* ***Observatoire ORANO et CSS***: Depuis fin 2021, l'Observatoire a repris ses travaux. La séance a eu lieu en janvier. L'IRSN a lancé une étude du site Malvési qui doit se poursuivre sur 3 années en associant l'Observatoire : Toute une série de mesures, notamment concernant, l’air ont débutées.

A regarder, un documentaire intéressant sur l’exploitation de l’uranium AREVA/ORANO/Malsesi [*https://www.france.tv/france-5/vert-de-rage/*](https://www.france.tv/france-5/vert-de-rage/)

* ***Commissions de Suivi de Site (CSS) :***
	+ Lambert : le site a pu continuer à fonctionner malgré le Covid. A signaler plusieurs départs de feux rapidement maitrisés. Quelques plaintes pour odeur ont encore été relevées en 2020. Il nous a été confirmé que l'équipe de recherche de Suez sur la méthanisation viendrait bien à Narbonne malgré le rapprochement Véolia-Suez
	+ Bioterra : Quelques plaintes pour les odeurs comme chaque année (10). Les lixiviats sont envoyés à la STEP de Narbonne (3 rotations par jour).
	+ Salsigne : La CSS était assez copieuse car plusieurs études sont en cours : l'étude sur la qualité de l'air, mais aussi une étude technico-économique sur Nartau et la verse de Ramele (comment retirer de l'arsenic sur des pentes à l'air libre).
	+ Si certains parmi vous sont intéressés par un CR complet de ces CSS, vous pouvez nous les demander
* ***Amis du PNR****:*
	+ La conférence grand public (UPN, ECCLA et Amis du Parc) « Les énergies renouvelables dans l’Aude. », le 8/02/ 21 a dû être annulée pour cause de Covid. Il est envisagé de la faire en septembre 2022.
	+ La Charte du PNR est en cours de renouvellement ; les Amis du parc y collaborent.
	+ Actions prévues : le 08/10/ 2022, sortie pour l’opération « jour de la nuit » : pollution lumineuse et la biodiversité. « Reconquérir le ciel nocturne : et si nous repensions l’éclairage nocturne de notre territoire. »

*-* ***NATURA 2000, Comités de Pilotage annuels (COPIL) :***Ces comités ont eu lieu début 2022 en Visio. Une alarme générale commune à tous ces sites a été faite par ECCLA : la sur-fréquentation croissante des espaces naturels entrainant une dégradation importante et visible sur les milieux (stationnement anarchique, élargissement et création de sentiers pédestres et cyclistes, manque d’information du public sur les enjeux existants et à respecter, dérangement des espèces, …)

*Un très bref rendu de ces échanges en visio. Mais l’intégralité des comptes rendus en PDF ces réunions sont disponibles sur demande auprès d’ECCLA.*

* + *La Palme :* Cet étang reste en bon état écologique et chimique. Une dégradation sur le site des Salins de la gestion de la circulation des VTM est à noter due largement à une sur-fréquentation anarchique du site suite à l’arrêt de la navette par la direction des Salins. Attention au projet d’un centre de thalassothérapie spécialisé dans le Psoriaris qui devrait s’implanter en bord de l’étang. La problématique de l’invasif crabe bleu et des problématiques que sa présence soulève n’est toujours pas réglée. Pour consulter la présentation du PNR [*https://acrobat.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:27b462d7-9f93-4127-b8d2-456334da2d22*](https://acrobat.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:27b462d7-9f93-4127-b8d2-456334da2d22)
	+ *La Clape :* Des circuits balisés pédestres et vélos sont en cours de réalisation afin de canaliser et la fréquentation anarchique du site ainsi que des parkings. Le site de l’Oeil doux a été réaménagé.
	+ *Plateau de Leucate* : Le site devient vraiment très fréquenté en toutes saisons est toujours en attente de réels aménagements de gestion… Le projet de concession sur la Plage semble être pour le moment « suspendu »…? A surveiller de près.
	+ *Salses Leucate* : L’étang se salinise et a des effets importants sur la faune et la flore. La Mare du Golf et sa population de tortues « cistude d’Europe » se porte bien malgré un environnement « difficile » …
	+ *Etangs du Narbonnais*: En résumé, l’état global de la lagune est moyen, des apports de pollution diverses sont en cours d’étude ainsi que l’apparition d’algues invasives. Pour consulter la présentation du PNR [*https://www.parc-naturel-narbonnaise.fr/etangs-du-narbonnais*](https://www.parc-naturel-narbonnaise.fr/etangs-du-narbonnais)
* ***Projet de festival « celtique » (Coussoules) Leucate :***ECCLA a été alertée par la presse d’un la possible tenue fin mars d’un « festival » celtique aux Coussoules (faisant partie du site Natura 2000 de La Palme) avec une « immersion médiévale » composée plus de 150 acteurs, 60 concerts sur 3 scènes, ... Un courrier, resté sans réponse à ce jour, a été envoyé en Préfecture demandant si une autorisation préfectorale avait été délivrée. Il semblerait que ce festival n'aura pas lieu cette année… ?
* **Point sur les enquêtes publiques dans l’Aude**: Depuis le dernier C.A. du 13/11/21, ECCLA a fait diverses contributions : Parc éolien de Sigean, Charte nationale sur les ZNT, tracé TGV-LMP, modification plu Leucate-La Franqui.

Rappel : la veille mensuelle sur les Actes Administratifs de l’Aude est toujours effectuée.

Vous pouvez consulter toutes ces informations sur[*https://www.eccla-asso.fr/actualite/*](https://www.eccla-asso.fr/actualite/)

* **Point sur l’Assemblée Générale d’ECCLA :** Elle aura lieu le 16/03/2022. Le matin : présentations des rapports d’activités, financier et moral, le vote sur les administrateurs sortants et entrants. L’après- midi : perspectives sur les actions de l’association et débats à organiser pour 2022/2023 ainsi que discussions sur l’avenir d’ECCLA.
* **Point sur FNE-LR**:
* *Représentations d’ECCLA au Conseil d’Administration de FNE-LR :*

Le Conseil d’Administration d’ECCLA renouvellent à l’unanimité Maryse Arditi, Paulette Barbe et Christian Crépeau comme ses représentants au Conseil d’Administration de FNE-LR.

* *Pour retrouver toutes les actualités de FNE-LR :* [*http://www.fne-languedoc-roussillon.fr/*](http://www.fne-languedoc-roussillon.fr/)

Nous vous rappelons la possibilité de devenir **Sentinelles de la nature**. A ce jour, 711 citoyens engagés, 1527 actions réalisées, 1633 signalements publiés, dont 189 initiatives publiées, sur tout le territoire du Languedoc-Roussillon.

ECCLA fait partie du COPIL qui se réunit mensuellement pour examiner les alertes [*https://sentinellesdelanature.fr/Languedoc-Roussillon.*](https://sentinellesdelanature.fr/Languedoc-Roussillon.)[*15.html*](https://sentinellesdelanature.fr/Languedoc-Roussillon.15.html) Donc, n’hésitez pas à vous en servir et à diffuser cette information autour de vous !!

* *Formations :*

Ces formations sont ouvertes à tous les adhérents des associations affiliées à FNE-LR :

[*https://fne-languedoc-roussillon.fr/formations/formations-associatives/*](https://fne-languedoc-roussillon.fr/formations/formations-associatives/)

* + Journée de formation et d’échanges sur les parcs photovoltaïques au sol et la biodiversité, le 24/11/2021 à Aubais (30) ;
	+ Journée de formation et d’échanges sur la mesure de la qualité de l’air – des mesures officielles aux micro-capteurs, le15/10/2021 en Visio ;
	+ Atelier micro-capteur de 8 mars en présentiel pour commencer à choisir parmi les capteurs possibles (FNE LR compte acheter un capteur cette année).
	+ Journée de formation et d’échanges : « La gouvernance de l’eau : quelle place et quel rôle pour les associations de protection de la nature ? », le 28 septembre 2021 à Montpellier.
* **Point sur le fonctionnement du site Internet et de Facebook.**
* *Site Internet* : Il est toujours vraiment actif avec entre une moyenne de 50 visiteurs journaliers qui y effectuent une moyenne de visites de 3 ou 4 pages. Le site va être remanié très prochainement afin de le rendre encore plus performant et attractif.
* *Facebook* : Il compte plus de 300 « abonnés » et selon les « posts » qui y sont mis il peut avoir des centaines de « likes ». La progression continue donc…
* **Questions diverses :**
* Décision de faire un CP sur les relations franco-russe sur le nucléaire.
* Signalement d’une construction-extension d’un « chenil » sur un domaine agricole.

Le Conseil d’Administration se termine à 12h30.

**La prochaine Assemblée Générale est fixée au 16 avril 2022.**

Narbonne, le 22/03/22

La Secrétaire d’ECCLA, Christine Roques